



## Atelier sur les caractéristiques techniques du projet et l’approvisionnement de la centrale en combustibles

**24 avril 2021 à 9h30**

en présentiel et en distanciel

### Synthèse des échanges avec le public

#### Déroulement :

##### **Participation :**

L’atelier sur les caractéristiques techniques du projet et l’approvisionnement de la centrale en combustibles a réuni une cinquantaine de participants, dont une quarantaine en visioconférence et une dizaine en présentiel (grâce à l’autorisation préfectorale permettant un accueil du public avec une jauge limitée). Menée dans un format hybride, la réunion a permis aux participants de s’exprimer dans la salle ou via les plateformes Zoom et Facebook Live. En distanciel, il était ainsi possible de prendre la parole via les outils de conversation de ces plateformes. Cet atelier a également été retransmis en direct sur YouTube et restera visible en replay sur le site internet du projet durant toute la concertation.

##### **Intervenants (par ordre d’intervention) :**

- **Zita Etoundi** et **Bernard-Henri Lorenzi**, garants de la concertation
- **Alain Delorme**, Directeur général EDF Production Electrique Insulaire
- **Patricia Bruchet**, directrice adjointe de la Direction Régionale de l’Environnement, Aménagement et Logement de Corse, représentant le ministère de la Transition écologique
- **Cédric Dupuis**, directeur de projet EDF Production Electrique Insulaire

### **Thèmes du jour :**

Le but de cet atelier était d'aborder plus en détail les questions liées aux caractéristiques techniques de la centrale et à son approvisionnement. Le format se voulait très interactif et participatif. Aussi, après une courte présentation du projet par EDF PEI, plusieurs thématiques ont été proposées pour échanger avec les participants :

- La conception de la centrale moteur
- Le moteur et l'alternateur
- La turbine à combustion
- Les dispositifs antivibratoires
- Le système de réfrigération
- La filtration des rejets atmosphériques
- Le poste d'évacuation d'énergie vers le réseau haute tension
- Les combustibles de secours et leur stockage
- Les solutions envisagées pour l'approvisionnement en gaz

D'autres thématiques ont été abordées spontanément par les participants, comme les rejets atmosphériques, l'impact sur la biodiversité, les autorisations environnementales... thèmes également détaillés lors du second atelier de l'après-midi sur les effets du projet sur son environnement.

**Durée :** l'atelier a duré deux heures, entre 9h30 et 11h30.

### **Ouverture de la séance par les garants de la Commission Nationale du Débat Public**

Les garants de la concertation, M. Bernard-Henri LORENZI et Mme Zita ETOUNDI, ont rappelé la mission qui leur a été confiée par la Commission Nationale du Débat Public : suivre la concertation, s'assurer que le public puisse s'exprimer et que les maîtres d'ouvrage apportent toutes les réponses attendues.

### **Présentations initiales par les intervenants :**

L'atelier a commencé par une présentation par Alain DELORME, directeur général d'EDF PEI et Cédric DUPUIS, directeur de projet, des principaux enjeux et caractéristiques de la centrale électrique du Ricanto : un projet inscrit dans la PPE (Programmation Pluriannuelle de l'Energie) de Corse, nécessaire pour sécuriser l'alimentation électrique de l'île, implanté à proximité de l'actuelle centrale du Vazzio et dont la mise en service pourrait être réalisée entre 2025 et 2026.

Ces éléments ont permis de donner une information de base à tous les participants et d'introduire les différents sujets en débat lors de cette matinée.

## Les échanges avec le public :

| Thèmes abordés par le public   | Éléments de réponses apportés par les maîtres d'ouvrage   |
|--|---|
| <p>L'association Aria Linda s'est interrogée sur la notion de « filtration » des rejets atmosphériques et les techniques appropriées pour limiter les émissions de la future centrale. Elle s'est également dit sceptique sur l'utilisation du terme « carburant propre ».</p> <p>Aria Linda est également critique quant aux rejets mesurés sur les installations les plus récentes, comme la centrale de Lucciana et sur les points de mesures utilisés pour la centrale actuelle du Vazzio.</p> | <p><b>EDF PEI</b> explique qu'en effet il ne s'agit pas à proprement d'une filtration mais plutôt d'une transformation catalytique des rejets atmosphériques. La technologie est la suivante : on injecte de l'ammoniac qui, combinée avec les particules de NO<sub>x</sub>, passent ensuite à travers un catalyseur les transformant en azote gazeux (N<sub>2</sub>) et en vapeur d'eau (H<sub>2</sub>O). Cette méthode permet de limiter les émissions de NO<sub>x</sub>. Pour les autres rejets atmosphériques, la réduction drastique est due à la performance accrue des moteurs ainsi qu'à la nature des combustibles utilisés. En effet, le gaz naturel, la biomasse liquide et le fioul léger émettent bien moins de rejets atmosphériques que le fioul lourd. D'où le terme de combustible propre, qui peut être remplacé par combustible plus propre (que le fioul lourd actuellement utilisé par la centrale du Vazzio) ou plus respectueux de l'environnement.</p> <p><b>M. DELORME</b> propose de faire visiter la centrale de Lucciana pour se faire une idée précise de la réalité des émissions atmosphériques, qui sont mesurées en continu par l'exploitant de la centrale et plusieurs fois dans l'année par des organismes indépendants et agréés.</p> <p>Concernant les points de mesure autour du Vazzio, <b>la DREAL</b> rappelle que, en complément du point de mesure fixe de référence, il existe des mesures temporaires effectuées régulièrement depuis différents sites. Concernant la localisation du point de mesure de référence, une réflexion est en cours pour le rapprocher de la centrale.</p> |
| <p>Des riverains s'inquiètent également de la pollution générée par la centrale et des effets que cela peut avoir sur la santé. Ils constatent que les vents dominants ont évolué ces dernières années. Ils s'interrogent aussi sur les conséquences de la baisse de 30 m de la hauteur des cheminées.</p>   | <p><b>EDF PEI</b> explique qu'une étude de dispersion et de retombées au sol des rejets atmosphériques est en cours. Cette étude intègre des données topographiques, la rugosité du sol, les vents et les conditions météorologiques des trois dernières années et certains phénomènes comme l'inversion des températures. Une carte est présentée en réunion montrant le niveau de concentration des retombées atmosphériques : le niveau maximum constaté de SO<sub>2</sub> est de 20mg/m<sup>3</sup>, alors que le seuil réglementaire est à 350mg/m<sup>3</sup>. Les doses sont donc très inférieures à la réglementation.</p> <p>Les études ne sont à ce stade pas finalisées mais l'intégralité des données sera présentée dans l'étude d'impact au moment de l'enquête publique.</p> <p>La <b>DREAL</b> précise que la dispersion dans l'atmosphère dépend de la hauteur des cheminées mais également de la vitesse d'éjection des gaz. Les études intègrent ces différents paramètres.</p>  |

|  |  |
|--|--|
| <p>Une question a été posée sur les méthodes de surveillance de la qualité de l'air et sur la difficulté d'identifier un « point zéro » du fait de la présence de la centrale du Vazzio.</p>   | <p>La qualité de l'air est mesurée à différents niveaux :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Les émissions sont mesurées par l'exploitant en sortie des cheminées de la centrale à l'aide de capteurs installés à demeure et fonctionnant en continu ;</li> <li>- Les émissions sont également mesurées par un organisme agréé plusieurs fois par an, en sortie des cheminées, afin de contrôler les mesures effectuées par l'exploitant ;</li> <li>- Des mesures sont réalisées par des cabines (stations) installées à des endroits sensibles (définis par les services de l'Etat), sous la responsabilité de l'organisme Qualitair Corse, afin de vérifier la qualité de l'air dans l'environnement de la centrale.</li> </ul> <p>Quant au point zéro (« état initial »), celui-ci est réalisé à partir des données des quatre stations existantes, chacune effectivement plus ou moins influencées par les émissions de la centrale du Vazzio. Les résultats de l'étude de dispersion intégrant cet état initial seront ainsi potentiellement surévalués de ce fait (la pollution sera donc en réalité potentiellement inférieure aux simulations effectuées en tenant compte du Vazzio).</p>  |
| <p>Pour l'association Le Garde, les 160 MW du nouveau projet de centrale électrique du Ricanto ne seront pas suffisant pour répondre aux besoins actuels et futurs de l'île, en particulier si on veut développer le branchement des navires à quai au réseau électrique.</p> <p>Elle constate que le renforcement de la liaison électrique SACOI3 sera nécessaire pour sécuriser l'alimentation électrique de la Corse.</p> | <p><b>EDF PEI</b> explique que le choix des 160 MW a été fait en fonction du mix énergétique corse et de l'évaluation de l'offre et de la demande. Lors de la révision de la PPE en 2019, le choix a été fait d'aller vers une plus grande maîtrise de la consommation d'énergie et le développement des énergies renouvelables. La PPE fixe la nature du mix énergétique, les moyens de production nécessaires et leurs caractéristique techniques et donne les échéances de temps et les quantités attendues. EDF PEI répond à cette demande en construisant une centrale de 110 MW complétée par une turbine à combustion de 20 MW. Une unité de stockage de 30 MW sera également à construire.</p> <p>Les liaisons électriques SACOI resteront un pilier important du mix énergétique corse.</p> <p><b>La DREAL</b> complète en disant que la PPE est aujourd'hui en phase de réécriture afin de l'adapter aux nouveaux besoins, notamment le branchement des navires. C'est en phase de discussion entre l'Etat et la Collectivité de Corse.</p> <p><u>Hors réunion</u>, EDF PEI explique à l'association Le Garde que la consommation des navires à quai restera limitée car il s'agit de se substituer à des moteurs tournant au ralenti, un navire consommant à quai quelques centaines de kW maximum.</p> |

|  |  |
|--|--|
| <p>Les associations présentes (A Sentinella, Aria Linda, Le Garde) renouvellent leur inquiétude face à l'incertitude de l'arrivée du gaz naturel en Corse. Elles souhaitent que tout soit mis en œuvre pour que la future centrale puisse démarrer avec le gaz naturel comme combustible principal.</p>              | <p><b>EDF PEI</b> confirme que la centrale a vocation à fonctionner au gaz naturel. Dans ce sens, tous les appels d'offre sont lancés avec des cahiers des charges indiquant le gaz naturel comme combustible principal. La centrale sera ainsi capable de fonctionner au gaz dès sa mise en service. Des combustibles de secours sont néanmoins nécessaires en cas de rupture d'approvisionnement ou de maintenance de l'infrastructure gazière. EDF PEI a donc prévu d'installer des moteurs multi-combustibles aptes à fonctionner au fioul domestique ou à la biomasse liquide. EDF PEI a aussi la volonté de remplacer la centrale du Vazzino le plus tôt possible, ce qui implique de prévoir de démarrer la centrale avec les combustibles disponibles au moment de sa mise en service.</p> <p><b>La DREAL</b> précise que les dossiers sur le gaz ne sont pas finalisés mais que l'Etat et la Collectivité de Corse se sont engagés depuis 2015 à fournir un cadre propice à l'arrivée du gaz en Corse : négociation d'un cadre de régulation avec la Commission de Régulation de l'Energie (CRE) et appel d'offre lancé en février 2020. Les dossiers sont en train d'être affinés pour consolider les offres et garantir les enjeux environnementaux et de sécurité.</p> |
| <p>Certains participants prennent l'exemple des bateaux à quai pour regretter que la pollution évitée par leur branchement au réseau électrique se retrouvera au niveau de la centrale si celle-ci fonctionne au fioul domestique. Il ne s'agirait ainsi que d'un report de pollution.</p>                           | <p><b>Mme BRUCHET de la DREAL</b> rappelle qu'un tiers de la production électrique corse vient des énergies renouvelables et qu'un autre tiers est issu des interconnexions avec l'Italie et la Sardaigne.</p> <p><b>M. DUPUIS d'EDF PEI</b> complète en expliquant que ce branchement permettra de passer de moteurs de bateaux fonctionnant au fioul lourd, tournant en basse charge et pas équipés de dispositifs réduisant les émissions de NO<sub>x</sub>, à un moyen de production électrique moderne et optimisé en termes d'émissions atmosphériques.</p>  |
| <p>L'association Le Garde considère que le site du projet, et plus largement la baie d'Ajaccio, n'est pas propice pour accueillir une infrastructure gazière : présence d'une zone Natura 2000, activités de pêche, tourisme. Les risques naturels (inondations, etc) ne doivent pas non plus être sous-estimés.</p> | <p><b>La DREAL</b> confirme qu'il s'agit de points de vigilance auxquels le ministère est très attentif afin de trouver la solution qui réponde au mieux à ces enjeux. Des études approfondies sont en cours sur ces sujets. C'est aussi cette complexité qui retarde le résultat de l'appel d'offre lancé en février 2020 auprès d'opérateurs gaziers.</p>  |

|  |  |
|--|--|
| <p>L'association AND Passpartou rappelle l'importance de prendre en compte le bruit généré par les potentielles infrastructures sous-marines et leur impact sur la faune et la flore des fonds marins.</p>       | <p><b>La DREAL</b> répond que si la solution retenue est une barge en mer, reliée à la terre par un gazoduc, elle sera soumise à autorisation environnementale. Dans ce cadre, quatre types d'impacts doivent être étudiés, dont une étude sur les bruits et les vibrations. C'est un point de vigilance prioritaire quand on est en milieu marin.</p> <p><b>EDF PEI</b> complète en expliquant que la centrale électrique n'aura pas d'impact sur l'environnement marin, contrairement au précédent projet qui nécessitait des prises d'eau en mer. Ce qui n'est plus d'actualité. Un complément sera apporté à l'étude d'impact permettant de confirmer l'absence de bruit généré dans les milieux sous-marins par la nouvelle centrale.</p> |
| <p>L'association A Sentinella interroge sur la poursuite de l'exploitation de la centrale du Vazzio au-delà de 2023.</p>   | <p><b>La DREAL</b> explique que la Corse étant une zone non interconnectée, elle bénéficie d'une réglementation permettant à la centrale d'être exploitée jusqu'en 2030, à condition de respecter les valeurs d'émissions conformes aux directives ministérielles. En attendant le démarrage de la nouvelle centrale, un arrêté préfectoral complémentaire devra être pris.</p> <p><b>EDF PEI</b> confirme que la volonté des maîtres d'ouvrage est bien d'arrêter au plus vite la centrale du Vazzio et non pas de chercher à prolonger son exploitation.</p>   |
| <p>Un riverain souhaite savoir si la capacité de stockage sur site va rester la même et quel sera le volume prévisionnel journalier de combustible utilisé quand les moteurs tourneront à pleine puissance ?</p> | <p><b>EDF PEI</b> précise que le volume de stockage actuelle de 25 000 m<sup>3</sup> serait suffisant pour alimenter en combustible liquide la future centrale. Toutefois, la centrale est prévue pour fonctionner au gaz naturel et dans ces conditions les besoins en combustible liquide seront très limités (divisés par 100), donc une partie du stockage sera mise à l'arrêt et déconstruite dès la mise en service de l'infrastructure gazière à Ajaccio.</p>   |
| <p>Un riverain souhaite savoir si les autres centrales construites par EDF PEI se trouvent à proximité immédiate de zones d'habitations ?</p>  | <p><b>EDF PEI</b> donne plusieurs exemples : la centrale de Lucciana se situe dans un environnement assez similaire à celui du Ricanto et la centrale de Port-Est à La Réunion se trouve à moins de 400 mètres des premières habitations. Ainsi, les centrales exploitées par EDF PEI se trouvent globalement à quelques centaines de mètres (souvent moins de 300 mètres) des premières habitations, ce qui conduit EDF PEI à être très vigilant sur les impacts environnementaux et humains de ses équipements.</p>  |
| <p>Un participant demande quelle est la consommation de pointe de la Corse ?</p>   | <p><b>La DREAL</b> précise que la consommation de pointe de l'île est de 500 MW en hiver et de 380 MW en été. Le problème de tension sur le réseau électrique, récurrent en hiver, commence à se faire sentir également en été. C'est pour cela que le premier objectif de la PPE est une moindre consommation d'énergie.</p>  |

|   |  |
|---|--|
| <p>Un participant interroge les intervenants sur l'avancée du projet Myrte (projet de production hydrogène) ?</p> | <p><b>La DREAL</b> répond que le projet myrte est toujours d'actualité et que des objectifs de production d'hydrogène figurent dans la PPE en discussion. Il pourrait par exemple être intéressant de réfléchir à un écosystème hydrogène pour le raccordement des navires à quai.</p> |
| <p>Un participant demande si l'emprise du terrain du projet permettrait une extension de la centrale.</p>         | <p><b>EDF PEI</b> dit que le sujet n'a pas été étudié mais qu'il paraît techniquement très compliqué de faire une extension une fois la centrale construite compte tenu de la surface du terrain et de l'environnement du site.</p>  |

### **Conclusion par le garant**

Bernard-Henri LORENZI, garant de la concertation, conclut la réunion en expliquant que tous les sujets sont sur la table jusqu'à la fin de la concertation et qu'aujourd'hui un échange, riche, a pu avoir lieu. Il salue l'effort d'organiser un dispositif le plus interactif possible et ce malgré la situation sanitaire. Il incite tous les participants à déposer leurs contributions et avis sur le site internet du projet [www.centraleduricanto.fr](http://www.centraleduricanto.fr).